

NOUVELLE CONVENTION ENTRE LE CSM ET L'IRD

Le professeur Patrick Rampal, président du Centre Scientifique de Monaco et le professeur Jean-Paul Moatti, président-directeur général de l'Institut de recherche pour le développement français, ont signé récemment une nouvelle convention. Le CSM et l'IRD collaborent en effet depuis 2012 dans le domaine de la biologie marine et en particulier sur l'écophysiologie corallienne. La nouvelle convention intègre les travaux du CSM concernant l'étude de la drépanocytose (maladie héréditaire caractérisée par l'altération de l'hémoglobine) afin d'améliorer la prise en charge et le traitement de cette maladie dans les pays d'Afrique subsaharienne.